



Déclaration liminaire de la FSU

CSA du 17 juin 2025

Nous ne pouvons pas débiter ce CSA aujourd'hui sans une pensée pour notre collègue AED Mélanie Grapinet qui a perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions mardi dernier.

Nos pensées vont à sa famille, à ses proches, à ses collègues, et à toute la communauté éducative du collège Dolto de Nogent à qui nous adressons toutes nos sincères condoléances.

Au-delà, c'est l'Éducation Nationale dans son ensemble qui est endeuillée. Après l'émotion, le recueillement, la solidarité avec la famille de notre collègue, il faut construire collectivement les réponses pour éviter que de tels drames se renouvellent. La FSU dénonce les polémiques politiciennes et les tentatives de récupération indécentes et indignes qui n'ont pas leur place ici.

Il est indispensable de faire la part des choses entre des événements tragiques, même récurrents, et le fonctionnement de l'école au quotidien.

Il n'y a pas de « *déferlement de violence insensé* » dans nos écoles ni de « *banalisation de l'ultraviolence* » ou « *d'ensauvagement de la société* »... mais l'école est confrontée à des défis de plus en plus nombreux, à une augmentation des tensions au quotidien, à une dégradation continue des conditions de travail des élèves comme des personnels.

Or la société demande de plus en plus à l'école républicaine sans lui donner les moyens d'agir à la hauteur des missions qu'on lui assigne. Le système éducatif ne tient, en France, que grâce à l'engagement des personnels, à tous les niveaux. Mais pour combien de temps ?

Les AED et les AESH sont les personnels les plus exposés, en première ligne face aux souffrances des élèves, mais c'est également le cas des professeur·es des écoles qui sont souvent seul·es face à la gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers ou à comportement violent, et sont même parfois confrontés à la violence des familles... Proches des élèves, les AED sont primordiaux·ales pour recevoir la parole des jeunes et les accompagner. Par la fonction d'AED, c'est une école bienveillante et émancipatrice qui peut se mettre en place.

Pourtant leurs salaires restent parmi les plus bas de l'Éducation nationale. Aucune des solutions envisagées par le ministère ces dernières années n'a permis de traiter sérieusement la question de la précarité de nos collègues AED. Les conditions de travail sont quant à elles inacceptables ! Les vies scolaires sont réduites à peau de chagrin alors que les AED doivent souvent composer avec des centaines d'élèves. Même la pénibilité de l'exercice en réseau d'éducation prioritaire ne leur est qu'en partie reconnue puisqu'un·e agent·e ne perçoit que la moitié de la prime perçue par les enseignant·es. Dans cette période de renouvellement de contrats, les situations anormales se multiplient avec les refus de CDI sans motifs, des non-renouvellements entiers d'équipes comme par exemple au lycée Boissy d'Anglas à Annonay, les réductions des quotités de temps de travail... Nous demandons urgemment que les discussions s'ouvrent pour un véritable cadre académique de recrutement.

Nous avons besoin de moyens humains mais non de transformer en « bunkers » les établissements, et de cantonner les personnels de la vie scolaire au rôle d'agents de sécurité. Le climat scolaire résulte d'une interaction complexe entre les différents personnels de l'établissement et leur capacité à installer ensemble une cohérence éducative qui permet une sécurisation psychologique des élèves. Cela englobe des facteurs liés aux conditions matérielles, à l'organisation pédagogique et éducative, aux divers espaces temps qui constituent la vie scolaire des élèves, aux espaces de dialogue et de concertation.

Pour garantir la sérénité, il est essentiel d'écouter les préoccupations des personnels, les soutenir, améliorer les conditions de travail et renforcer les équipes. Améliorer le bien-être des élèves et des personnels nécessite des moyens, davantage de mixité sociale et scolaire (dans ce sens, personne ne comprend les refus d'inscription hors-secteur pour les CHA en Isère), et la réduction des effectifs pour un meilleur suivi pédagogique et éducatif.

La santé mentale de nos jeunes est un vrai sujet, la FSU n'a eu de cesse de dénoncer la dégradation survenue depuis 5 ans. Elle s'explique par de multiples facteurs. Mais les réponses proposées par E. Borne lors des assises de la santé scolaire ne sont pas à la hauteur. Les assistantes sociales les infirmières et les PSYEN se sont mobilisées mardi 10 juin à Paris à l'appel de la FSU pour demander les créations de poste nécessaires !

Les opérations de mobilité viennent de se terminer et l'absence d'attractivité se fait durement sentir. En arts appliqués, en arts plastiques, en biotechnologie, en documentation, dans les disciplines du génie, en économie gestion, en éducation musicale, en EPS, en espagnol, en italien, en lettres classiques, en lettres-anglais, en lettres-espagnol, en lettres-histoire, en physique appliquée, en maths-sciences, en optiques, en SES, en STMS, en SII, en technologie, des postes sont vacants, particulièrement en nord-Isère et en Haute-Savoie. Nous rappelons que ça n'est pas en jouant sur une baisse du niveau de formation des personnels que nous trouverons la solution, mais en revalorisant nos métiers que nous pourrions résoudre cette crise structurelle. Nous espérons d'ailleurs que nous ne verrons pas de bricolage pour pallier l'absence d'enseignant·es, en lettres par exemple comme cela a été annoncé dans une autre académie.

À l'ordre du jour, nous avons les LDG avancement pour les opérations dont des résultats doivent intervenir dans 15 jours, examen que nous aurons d'ailleurs à refaire l'année prochaine suite au passage en CSA ministériel du projet de nouveau décret statutaire. Sauf si.... Alors que le projet de décret prévoit des mesures qui doivent entrer en vigueur à la rentrée 2025, à ce jour, il n'est toujours pas publié. Ce retard est un bien mauvais signal. Il contredit les nombreux engagements verbaux de notre ministre sur l'urgence et l'importance d'une revalorisation d'une partie des personnels. Si ce retard se transformait en absence d'arbitrage budgétaire favorable, il susciterait une très grande colère de nos collègues. Ce serait perçu comme une tromperie de la part d'un gouvernement sur la revalorisation. Dans un contexte de crise d'attractivité qui s'enkyste, cela serait synonyme de renoncement de notre ministre... La FSU a acté positivement le nouveau principe d'avancement au même rythme pour toutes et tous en classe normale et la déconnexion totale entre avancement d'échelon et évaluation. Mais elle a voté contre ce projet de décret pour marquer son opposition à l'introduction d'un nouveau rendez-vous de carrière qui ferait office de barrage à la classe exceptionnelle. L'absence d'arbitrage budgétaire ferait peser de surcroît une grande incertitude sur les discussions qui doivent s'ouvrir dès la rentrée sur les rendez-vous de carrières. Nous vous rappelons nos revendications de confirmation des raccourcissements de durée d'échelon en classe normale et d'augmentation des taux de promotion à la hors-classe et à la classe exceptionnelle. Nous vous rappelons également notre exigence d'une réforme de l'accès à la classe exceptionnelle permettant de lever les blocages pour rendre effectif l'application du principe de carrière, tout au long de celle-ci pour tous les personnels, et ainsi améliorer l'attractivité globale des carrières enseignantes et assimilées.

Sur l'ensemble des bilans, nous demandons que les barres de promotion soient communiquées. « La CADA estime de manière constante que les affectations d'agents publics sont communicables à toute personne qui le demande, en application de l'article .311-1 du code des relations entre le public et l'administration, sous réserve toutefois d'occulter préalablement, le cas échéant, conformément à l'article .311-6 du même code, les mentions relatives à la situation personnelle des intéressés, dont la communication porterait atteinte à la protection de leur vie privée (par exemple : date de naissance, adresse personnelle, adresse électronique professionnelle, situation familiale, numéro de sécurité sociale, dates de congés...), les mentions portant une appréciation ou un jugement de valeur sur les agents, ou les mentions qui feraient apparaître de leur part un comportement dont la divulgation pourrait leur porter préjudice ». Nous citons la DAJ du ministère. Par ailleurs, sur la communication des tableaux d'avancement, la CADA émet un avis favorable à la communication des tableaux sous réserve cependant de l'occultation préalable, le cas échéant, des mentions couvertes par le secret de la vie privée telles que les dates de naissance ou adresses personnelles des agents et de l'occultation des avis révélant une appréciation sur leur manière de servir. Ces avis concernent les promotions et les résultats des opérations de mobilité. Nous demandons que ces données nous soient transmises. Ce sont des données essentielles afin de restaurer la confiance que de nos collègues envers notre administration.

Pour conclure cette déclaration, la situation pour les personnels de l'éducation nationale se résume surtout à des régressions : des métiers transformés, une carrière bloquée, aucune revalorisation digne de ce nom, une formation initiale qui les réduit à des exécutant·es de prétendues bonnes pratiques, régressions dont nous voyons les conséquences sur le nombre de candidat·es aux concours... Du côté des élèves, nouveaux programmes prescriptifs et normatifs, angoisse et tri organisé de parcoursup, réforme de la voie pro, lycée Blanquer, Choc des savoirs, autrement dit des mesures qui dessinent une vision utilitariste de l'École, à l'opposé de sa mission émancipatrice, et qui aggravent aussi le dualisme scolaire préfigurant d'un dualisme social dangereux pour la démocratie.

Dans la Fonction publique, c'est une nouvelle année blanche qui se dessine en termes de rémunérations, gel du point d'indice, suppression de la GIPA, ajouté à des mesures vexatoires et punitives comme le jour de carence ou le CMO indemnisé à hauteur de 90 %. La FSU demande l'abandon de ces deux mesures injustifiables et inacceptables : les fonctionnaires ne sont pas coupables d'être malades !

Mais nos dirigeants ont d'autres priorités et leurs réponses en disent long sur leur mépris des fonctionnaires et de l'éducation nationale. Ainsi François Bayrou annonce un budget 2026 d'austérité et Emmanuel Macron, une convention citoyenne sur les temps de l'enfant, autrement dit une opération de diversion pendant que l'École s'effondre, avec en creux cette musique bien connue que les enseignant·es ne travaillent pas assez.

Monsieur le Recteur, vous l'avez vu à votre arrivée, les personnels de l'Éducation nationale sont prêt·es à se mobiliser fortement pour les conditions de travail de leurs élèves, dans les quartiers prioritaires, dans les espaces plus en marge, à tous les niveaux. À la veille d'annonces budgétaires, la FSU réaffirme la nécessité d'un plan d'urgence pour l'éducation, afin de réduire significativement les effectifs par classe, maintenir un service public d'éducation de qualité, avec des personnels qualifié·es et revalorisé·es.